

Formations 25/26

Masterclass d'Alban Richard

Lundi 13 avril 2026 au vendredi 17 avril 2026

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation 22

participant·es maximum

Masterclass en français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 euros HT

Tarif individuel : €260 euros HT

Bourse Adami : disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Alban Richard s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par le chorégraphe un mois avant le début de la formation.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION



La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses :

masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller·ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris !

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Soundscape, Dancescape

Durant cette semaine, Alban Richard vous propose d'expérimenter des processus de transformations, en travaillant à l'écologie de notre attention.

Comment créer les conditions de mise en oeuvre d'un changement dans notre façon de produire du mouvement et du son ?

En pratiquant des contraintes corporelles et vocales, vous tenterez d'éprouver l'amplitude de vos qualités, vos vitesses, vos rythmes et textures, de vos intentions.

En lien avec un travail de conscience sur le souffle, vous jouerez à créer des paysages sonores et chorégraphiques.

Déroulé :

10-13h : ateliers d'explorations et d'expérimentations seuls, à deux ou à plusieurs autour des enjeux d'observations de contraintes de mise en mouvement et en voix.

14-17h : ateliers sur l'observation des stratégies de production et de composition de mouvement et de sons.

La progression se fera par une accumulation de couches d'observations, de capacités d'analyses et de transformations possibles des habitudes corporelles et posturales. Les participant·es seront mis en jeux dans leur capacité à identifier leurs stratégies.

Objectifs

- Notre capacité d'adaptation nécessite, pour comprendre ce qui est en jeu entre soi, les autres et le monde, que chacune et chacun d'entre nous puisse identifier non seulement son environnement mais aussi les éléments qui fondent son individualité.
- Nos croyances intimes, les contextes familiaux ou professionnels, nos horizons d'attente sont autant de filtres qui nous imposent nos limites et nous éloignent de nos potentialités.
- Cette masterclass nous permettra de tenter d'identifier nos capacités au changement.

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.

- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnelles et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie de Alban Richard

Alban Richard découvre la danse contemporaine en parallèle de ses études littéraires et musicales. Dès la fin des années 1990, il travaille pour différents chorégraphes tels qu'Odile Duboc, Olga de Soto ou Rosalind Crisp...

En 2000, Alban Richard fonde l'ensemble l'Abrupt pour lequel il crée une trentaine de pièces très différentes, toujours en rapport étroit avec une oeuvre musicale dont il questionne l'écriture et la structure formelle. Ainsi, chaque création ouvre une nouvelle recherche, une nouvelle gestuelle, se démarquant de la précédente. La façon dont il élabore ses spectacles, dans une écriture au plateau nourrie d'improvisations contraintes, incite les interprètes à devenir créateurs de leur propre danse. Alban Richard a collaboré avec l'ensemble Alla francesca, Les Talens Lyriques, les Percussions de Strasbourg, l'Ensemble intercontemporain, l'IRCAM et les ensembles Cairn, Instant Donné et Alternance, ainsi que les compositeurs Arnaud Rebotini, Sebastian Rivas, Erwan Keravec, Jérôme Combier, Laurent Perrier, Raphaël Cendo, Robin Leduc, Paul Clift, Wen Liu, Matthew Barnson...

Chorégraphe prolifique, Alban Richard est régulièrement invité par des ballets et des compagnies, tant à l'international (Canada, Lituanie, Norvège) qu'en France, à créer des oeuvres de commande.

Depuis 2015 il dirige le centre chorégraphique national de Caen en Normandie, avec un projet fondé à la fois sur une démarche d'auteur et un travail en lien avec le territoire et ses habitants.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

